



Cheminée qui chauffe mal (non conforme aux caractéristique)

Par **LE GOFF**, le **22/10/2008** à **08:35**

j'ai fait installer une cheminée cet été(11 KW. 78% de rendement avec crédit d'impôt: (ce qui implique qu'il s'agit bien d'une cheminée de chauffage et non d'agrement) . je viens d'effectuer la mise en service cette semaine (premiers froid). ça fonctionne bien en "apparence " mais le rendement est loin de la réalité (ça chauffe très peu).

j'ai contacté l'intallateur qui me déclare que c'est normale avec ce type de foyer! (plutôt un agrement que du chauffage "pur".

j'avais bien précisé que je souhaitait faire du chauffage avec ce foyer, c'est pour cette raison que je me suis orienté vers un foyer bénéficient d'un crédit d'impot (rendement mininum obligatoire).

quelle est la démarche à suivre? quelles sont mes chances?

Par **lawyer 57**, le **22/10/2008** à **09:54**

Bonjour

il faut savoir si le professionnel s'est déplacé chez vous avant la commande et si c'est lui qui vous a conseillé la puissance en KW du foyer mis en place.

Si oui : il a un devoir de conseil et si la puissance est sous dimensionnée il est responsable.

Si non : Vous pouvez ne vous en prendre qu'à vous du moment qu'il vous a été installé le foyer que vous avez commandé

Par **LE GOFF**, le **22/10/2008** à **19:18**

tout d'abord, merci de votre réponse,

effectivement une personne s'est déplacé au domicile pour prendre les côtes d'intallation et faire un devis complet .(avec le nombres bouches aération , type de raccordement etc

pour moi la puissance installée est bonne (11KW), mais je pense que la machine ne livre pas toute sa puissance et surtout pas avec le rendement indiqué (78%). c'est normalement un foyer de qualité car seul, ceux qui dépasse un certain rendement bénéficie du crédit d'impot !)

mais c'est difficile à quantifier! (quantité du bois consommé en proportion de la chaleur produite).

de leur côté, il me donne des fiches techniques répondant à une norme.

je constate uniquement que la pièce ne se réchauffe pas rapidement comme ça devrait être le cas. (en comparaison à autres cheminées d'une puissance équivalente qui peuvent être installées chez des amis!)

lorsque je les contact, il me donne pour unique reponse : d'activé d'avantage le feu en "chargant" plus le foyer en bois.

dans ce cas nous consommons énormément de bois : et nous n'avons certainement pas 78% de rendement, mais comment le prouver!